

août. Il importe de les consigner, surtout pour que les députés gouvernementaux puissent en tenir compte. Les voici :

On a beaucoup parlé d'efficacité, et pour les chemins de fer l'efficacité se résume à se débarrasser des embranchements. Cela aurait été très efficace de leur point de vue à eux. Mais en matière d'efficacité, ce que m'affirment des personnes haut placées dans les chemins de fer, c'est qu'il y a dans les chemins de fer un principe qui veut que lorsqu'un réseau a mis la main sur un produit à transporter, il s'y accroche jusqu'à destination, contre vents et marées. Voilà comment les choses se passent, voilà ce que nous avons constaté: il y a de grandes quantités de blé qui se récoltent le long, disons, de la ligne de Goose Lake. Cela ne dit peut-être pas grand-chose aux députés de l'Est, mais il s'agit d'une des grandes régions céréalières de la Saskatchewan, située entre Saskatoon et Calgary. Elle est desservie par le CN. Elle est plus proche de Vancouver à Rosetown que de Thunder Bay, donc elle penche vers l'Ouest. On amenait le grain à Calgary, mais comme le CN n'a pas de ligne Calgary-Vancouver, il l'envoyait à Edmonton 200 milles plus au nord, pour pouvoir ensuite le redescendre au sud vers Vancouver. Voilà pour le CN.

Le CP a la ligne Hardisty, qui passe elle aussi par Edmonton... tout ce grain du CP passait par Edmonton, mais le CP n'a pas de ligne Edmonton-Vancouver... alors il le faisait passer par le sud. Ce qui fait qu'entre Calgary et Edmonton il y avait des trains complets de grain qui se croisent comme des navires dans la nuit.

Je vois, monsieur le Président, que j'ai épuisé mon temps de parole. J'aimerais bien que pendant le débat certains ministériels se donnent la peine de nous expliquer comment, à leur avis, le projet de loi C-155 va pouvoir assurer l'efficacité du transport des grains sans ce très important amendement.

**L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest):** Monsieur le Président, je ne veux accorder que quelques instants à cette disposition. J'appuie la motion de mon collègue, le député de Végréville (M. Mazankowski). Je représente une circonscription de la Saskatchewan, province dans laquelle les mesures envisagées par le gouvernement ont créé beaucoup d'émoi. Toute réflexion faite, la grande majorité des producteurs céréaliers de la Saskatchewan estiment que les mesures projetées par le gouvernement libéral sont fort avantageuses pour les chemins de fer. S'il y a quelqu'un à qui on juge que ces initiatives vont profiter, telles qu'elles sont actuellement prévues, c'est les chemins de fer. Je n'hésite pas à dire que si le gouvernement, grâce à sa majorité, décide d'imposer de force ces mesures telles qu'elles sont actuellement prévues, si j'étais président-directeur général ou président du conseil d'un chemin de fer canadien, je demanderais à un artiste de réaliser une statue du premier ministre (M. Trudeau) et du ministre des Transports (M. Axworthy) pour l'installer définitivement au siège de l'immeuble, car ce sont les chemins de fer qui vont en être les principaux bénéficiaires.

Je suis naturellement très préoccupé par les conséquences que le projet aurait pour les producteurs. Il s'agit de mes commentants. Ils éprouvent beaucoup de mal à s'acquitter de leur travail de producteurs agricoles canadiens, étant donné leurs charges financières, les ravages de l'inflation, la montée continue de leurs frais. Voilà le message que nous avons reçu à Regina, dans ma province, les instances que tous les membres du comité ont entendues. J'ai assisté à toutes les audiences dans ma province de la Saskatchewan, parce que je tenais à connaître le principal courant de pensée. Je me demandais s'il était identique à ce qu'il avait été au moment où je parcourais la province avant les audiences, à l'époque où le gouvernement avait présenté ce projet de loi pour la première fois. C'est là l'une des considérations dont le projet de loi ne tient pas compte. Voilà pourquoi les députés de mon parti tentent encore une fois de formuler des idées constructives sur la façon

### *Transport du grain de l'Ouest—Loi*

dont le système devrait fonctionner, car beaucoup d'agriculteurs sont fortement désireux de savoir comment leurs grains seront acheminés vers les points d'expédition. Tout particulièrement en Saskatchewan, ils se demandent à quel réseau ils doivent confier leurs grains, étant donné que les réseaux ont souvent des tronçons de ligne construits parallèlement, et quel acheminement serait le plus commode dans leur cas.

• (1550)

Voilà pourquoi j'estime que le gouvernement devrait tenir compte du courant de sympathie pour son objectif au lieu d'énoncer simplement des principes généraux quant à la nécessité de maximiser les revenus des agriculteurs, comme le dit un article du projet de loi. Nous devrions renforcer les dispositions de cet article.

Mon collègue a dit que le projet de loi devrait prévoir notamment des accords de réciprocité pour permettre aux agriculteurs de gagner le plus d'argent possible; c'est là une idée que tous les députés qui ont à cœur les intérêts des agriculteurs devraient approuver. Mon collègue voudrait que l'administrateur de l'Office du transport du grain et l'Office lui-même obligent les sociétés ferroviaires à emprunter les parcours les plus économiques pour acheminer les grains. Nous devrions tous souscrire à cette idée, quoi que nous puissions penser par ailleurs des objectifs de cette mesure législative.

Je me contenterai de rappeler, pour montrer que cette disposition s'impose, que les différents programmes du gouvernement soulèvent énormément d'inquiétude en Saskatchewan, inquiétude dont il a été question de nouveau à la Chambre aujourd'hui. Voyons notamment ce qu'il est advenu de la loi qu'on a présentée sur la stabilisation des prix du grain dans l'Ouest. On a fait miroiter aux agriculteurs de l'Ouest tous les avantages que comporterait un tel projet. On avait promis monts et merveilles aux producteurs lorsqu'on a parlé de ce projet de loi. Mais le temps s'est chargé de les détromper. Maintenant on peut bien promettre la lune aux producteurs céréaliers, ils ont déjà été échaudés. Ils attendent toujours la manne promise.

Aujourd'hui, le député de Red Deer (M. Towers) a parlé du programme de stabilisation des prix céréaliers dans l'Ouest. Quand ce programme a été lancé, nous avons dit qu'il ne tiendrait pas compte de la situation qui se présente dans certaines régions de l'Ouest relevant de la Commission canadienne du blé.

**M. Dionne (Northumberland-Miramichi):** Qu'est-ce que cela a à voir avec le sujet que nous sommes en train d'étudier?

**M. Hnatyshyn:** Cela a quelque chose à voir avec ce que je suis en train de dire. Voilà un autre exemple de belles paroles pour faire croire que le gouvernement va faire faire aux producteurs le plus de bénéfices possible. Mais à moins d'entériner de telles intentions dans la loi elle-même, les producteurs n'en profiteront pas comme ce fut le cas pour la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest. On nous a trompés jadis et maintenant nos producteurs sont très sceptiques.

Je donne donc mon appui au député de Végréville (M. Mazankowski) et j'estime qu'il a proposé cette mesure concernant les activités du comité supérieur du transport du grain et l'administrateur de l'Administration du transport du grain